Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 73 (1934)

Heft: 15

Artikel: Le nevau

Autor: S.A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-225768

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



NTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :

Pache-Varidel & Bron

Lausanne

111

ABONNEMENT:

Suisse, un an 6 fr. Compte de chèques II. 1160

111

ANNONCES:

Administration du Conteur

Pré-du-Marché, Lausanne

Nous avisons les abonnés, n'ayant pas encore payé leur abonnement, que le remboursement leur sera présenté fin avril.

Pour éviter des frais de ports inutiles, utilisez notre compte-chèques Postaux II. 1160.



LE NEVAU

ES maisons rurales du plateau vaudois sont construites au plus simple. De l'extérieur, on pénètre directement dans la grange ou l'écurie. A la Vallée de Joux, pays de montagne, il en va autrement. Entre le façade et les locaux précités, existe un espace intermédiaire de trois mètres de large environ, que l'on appelle le névau ou nevau et qui en quelque sorte constitue l'antichambre de la partie rurale du bâtiment. Si celle-ci est profonde et possède deux issues, on trouve ordinairement deux névaux : le névau devant et le névau derrière.

Partout, à la montagne, les constructeurs d'autrefois se sont inspirés des exigences du climat. En incorporant un névau à la maison, ils ont voulu avant tout préserver l'intérieur de celle-ci, des rigueurs du climat hivernal. C'est en vertu du même principe, qu'ils ont habillé la chape du vent — la façade de la maison exposée au sud-ouest — d'un revêtement en tavillons ou ancelles, destiné à la protéger contre la morsure des vents froids et humides. Une pareille protection est tellement indispensable que dans les bâtiments modernes où l'on a voulu s'en priver par mesure d'économie, force a été d'y recourir après coup. Il a fallu chaper, comme on dit.

Le névau n'est pas, comme on pourrait le croire, un espace vide. C'est au névau, entre la porte de la grange et celle de l'écurie, que le campagnard remise nombre d'instruments divers ; qu'il suspend le harnachement de son cheval et dépose ses outils au retour des champs. C'est au névau volontiers qu'il œuvre les jours de pluie, bûche son bois, répare son matériel, etc. Au-dessus de la partie du névau correspondant à l'entrée de l'étable, on observe presque toujours un plancher formant étage accessible au moyen d'un étroit et rapide escalier. C'est le soleret du névau, endroit où l'on remise du bois de chauffage et toutes sortes de choses anciennes et démodées, que l'on ne détruit pas, mais que l'on conserve au contraire parce qu'elles sont le passé et souvent aussi des sou-

Mais les maisons campagnardes de chez nous qui frappent le plus le regard du visiteur, sont celles qui possèdent un névau ouvert, constituant donc une sorte de cour en communication

directe avec l'extérieur, plafonnée ou simplement abritée par la toiture. Et ces névaux ouverts à la grande lumière du jour ont bien leurs avantages. Tout en étant chez soi, on est dehors, mais à l'abri du vent et de la pluie; on s'y occupe à toutes sortes de choses tout en regardant passer les gens. La journée finie, la famille s'y rassemble; on s'assied sur le banc de bois et l'on cause ou l'on ne dit rien. Les voisins s'y donnent rendez-vous, parlent inolières ou commentent les événements du jour. Le névau ouvert, c'est un lieu public dans une maison particulière. Jadis, avant l'éclairage électrique public et domestique, il servait volontiers de refuge aux amoureux recherchant la solitude, l'obscurité, un certain confort, mais redoutant la fraîcheur de la nuit.

Ajoutons que certains de ces névaux ne restent ouverts qu'en été. Pendant la mauvaise saison, une vaste porte est mise en place pour les fermer.

Jadis, nombreuses étaient les maisons munies d'un névau ouvert. Beaucoup ont été démolies ou ont brûlé; chez d'autres, on l'a fermé en prolongeant le mur de façade. De sorte qu'aujourd'hui, de plus en plus rares sont les habitations qui en sont pourvues. Les névaux intérieurs demeurent et demeureront aussi longtemps qu'il y aura dans la contrée des bâtiments à exploitation agricole. Mais voilà, dans nos villages industrialisés, où les maisons de ferme sont de moins en moins nombreuses, je gage que bien des personnes ignorent et la chose et le mot. Donc encore une parcelle du passé qui s'en va!

Ce mot névau, vous ne le trouverez pas dans le dictionnaire. Mais, comme il désigne clairement une partie déterminée de la maison de campagne montagnarde et que l'on ne saurait le remplacer par aucun terme appartenant au frinçais pur, le devoir de chacun est de lui reconnaître le droit à l'existence, ainsi qu'à bien d'autres mots ignorés par la langue de l'Académie. Il doit être très ancien, aussi ancien évit mologie? Quelqu'un serait-il à même de nous l'expliquer.

S. A.



L'ONCLLIO ET LO NEVAO

O vîlhio Salomon de l'Epeney n'avâi jamé passâ po lo fin dâi fins po lè manâirè et lo leingâdzo et sacrâvè mé que son drâi, assebin vè lo dzudzo âo lo syndico qu'âo cabaret. On lo cognessâi pentot po on croûïo coo et on mau commoûdo que ne botsîve pas dè critiquâ lè z'on et lè z'autrè.

L'autr'hî, de bon matin, va trâovâ son nèvâo, lo dzudzo, on gros monsu que demâorè à Mordze. Salomon fiè à la portâ à sacâorè l'hotô. La serveinta s'amînè:

 Pardieu! n'è pas encô lèvâ ci gros bâo dè dzudzo! que fâ lo visiteu.

La serveinta, tot épouâiriâ, remontè vè son

— Que lâi a-te, Mélanie? que demandè lo dzudzo.

— L'è on vîlhio que n'a, ma fâi, rin bouna façon, et bin mau éduquâ.

— Qu'a-te don fé, dis-mè vâi ?

— N'oûso pas vo rederè, noûtron maître...

— N'aussè pas pouâire, Mélanie, qu'a-te de ?

N'aussè pas pouâire, Mélanie, qu'a-te de?
 L'a dit dinse: « Pardieu! n'è pas encô lèvâ,
 ci gros bâo dè dzudzo... »

— Ah! ah! fâ adon lo nèvâo, que sè met à rire. Fète-lo pi eintrâ; l'è prâo sû mon oncllio Salomon de l'Epeney. N'ein a min coumeint lli po avâi dè tant bonn' hâora lo mor plliein de drudze.

Sami.

CHUBLYADE, J'OJALE

(Patois fribourgeois, extrait des « Nouvelles Etrennes Fribourgeoises).

Galé furi, du la plyânnâ y montaniè, Tè koa dzoyâ, in chèmin tè trèjoâ! Tè balè hlyâ, la verdyâ di kampaniè Po l'armailli vâlyon tan tiè dè l'oâ.

Galé furi, le tzan de tè hlotzètè Va rèhrenâ tantiè pri di vanî; Ton mi dè mé, avouè chè maïentzètè, No vin grahyâ po le tin dè poï.

Galé furi, chéjon de ti lè dzouïo, Po l'armailli è po lè dzin dou bâ, Kan le rèvin, lè filyè è lè dzouno Chinton lou kâ galiâ prî dè ch'ourâ.

Lè j'ojalè ke rapertzon la lanna, Bâtechon ti on ni po ly tsantâ, Dè bon matin, chublyoton à la Marianna : « Fâ kemin no, l'yè tin de tè mariâ! »

— Mon ni l'yè fê, lou rèpon la Marianna, L'y choubrèri cholèta po tzantâ; Djèmé, djèmé léchèri me n'anhlyanna, L'âmo bin tan ke ne pu la tyihâ.

> Mon ni l'yè bin galé, Y ne manko dè rin, Chublyâdè, j'ojalè, Ma por mè ne chê rin. Max Bielmann.

TRADUCTION.

SIFFLEZ, OISEAUX!

Printemps joli, des plaines aux montagnes Tu cours joyeux en semant tes trésors, Tes belles fleurs, ornement des campagnes, Pour l'armailli valent mieux que de l'or.

Printemps joli, le chant de tes clochettes Va résonner jusqu'au fond des vanils, Ton mois de mai, avec ses maïentsettes, Vient gracieux. C'est le temps de poyî. (Montée à l'alpage).

Printemps joli, saison des joies gentilles, Pour l'armailli et ceux du bas des monts, Quand tu reviens, jeunes gens, jeunes filles Sentent leur cœur vibrer à l'unisson.

Les oiselets qui recueillent la laine Bâtissent tous un nid pour y chanter. De bon matin, ils sifllent à Marienne: «Fais comme nous, songe à te marier!»